# LA CONSECRATION FINANCIERE



Philippe Landrevie

**Malachie 3:8-10** « Un homme trompe-t-il Dieu ? Car vous me trompez, et vous dites : En quoi t'avons-nous trompé ? Dans les dimes et les offrandes. Vous êtes frappés par la malédiction, et vous me trompez, la nation tout entière. Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison. Mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des armées et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux. »

**1) UNE MAUVAISE APPROCHE DES FINANCES.**

**a) L'argent appartient à l'homme.**

Voici une première mauvaise approche au sujet des finances : croire que l'argent et les possessions matérielles nous appartiennent. C'est une erreur quand quelqu'un considère que les moyens financiers dont il dispose lui sont dus de la part de Dieu.

Bien évidemment, lorsqu'une personne exerce une activité professionnelle, il est normal et juste qu'un salaire lui soit versé : « L'ouvrier mérite son salaire » **Luc 10:7.** Cependant, un croyant peut estimer à tort que son compte en banque est sa propriété et ne regarde que lui.

Un des péchés majeurs de l'être humain est qu'il se croit chez lui sur la terre, alors que la création appartient au Créateur (Psaumes 24:1-2). Il en utilise les ressources comme si elles lui revenaient de droit et uniquement pour son plaisir personnel au détriment de son environnement et des autres.

b**) Donner son offrande quand toutes les factures ont été réglées.**

Le Seigneur désire pourvoir aux besoins de Ses enfants. Il souhaite leur répandre Ses grâces afin qu'ils vivent correctement. Il a prévu de leur donner les moyens pour supporter tous les frais quotidiens. Néanmoins, l'inquiétude et l'égoïsme peuvent pousser à n'accorder à Dieu que ce qu'il reste après avoir tout payé, après avoir considéré en premier les besoins personnels.

Dans ce cas, la priorité n'est pas accordée à Jésus mais à la recherche d'une solution pour soi. Il en résulte bien souvent des difficultés financières et des solutions insatisfaisantes.

**c) L'avarice.**

Ananias et Saphira ont péché car ils ont voulu donner l'image de chrétiens généreux et magnanimes alors qu'ils étaient avares et cupides. L'amour de l'argent les a conduits à mentir.

Paul a raison quand il affirme que l'attachement excessif des finances ouvre la porte à toutes sortes de maux. (**1 Timothée 6 : 10**). Elles sont bien connues : frustrations, insatisfactions; égoïsme.

La bible affirme que les richesses non partagées ne produisent pas le bonheur, bien au contraire. **(Ecclésiaste 5:12)**. Dans le verset de **Proverbes 1:19**, « la cupidité cause la perte de celui qui s’y livre » "perte" a le sens "d'être capturé". Ainsi, une personne avare est prisonnière et enchaînée par le désir excessif de possession financière et matérielle.

**d) Séparer le financier du spirituel.**

La vie chrétienne est une globalité. Tous les compartiments de l'existence du disciple sont normalement rattachés à sa foi. Son mode de vie selon les Ecritures concerne tous les aspects : travail, famille, église, service pour Dieu, loisirs, relation avec les autres, centres d'intérêts mais aussi finances.

Le Seigneur nous apprend ou nous rappelle que l'argent fait partie intégrante de la sphère spirituelle. La vie du peuple élu incluait la notion d'offrandes « Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du fruit de arbres, appartient à l’Eternel » **Lévitique 27:30**. Ainsi, mettre de côté l'aspect financier

et le sortir du cadre spirituel n'est pas conforme aux normes bibliques et peut être un prétexte à un manque de consécration.

**e) Donner pour être béni : un calcul malsain.**

La bible renferme des promesses de bénédictions pour ceux qui choisissent de ne pas s'accaparer égoïstement les richesses dont ils bénéficient par grâce « vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux. » **Malachie 3:10**

Dieu honore les disciples généreux et bienveillants. Cependant, rechercher la faveur divine ne doit pas conduire à un calcul malsain qui consisterait à donner dans le but de recevoir en retour. Même si des sommes importantes étaient offertes à l'œuvre de Dieu, le Seigneur ne se laisserait ni tromper ni impressionner en cas de mauvaise motivation. En effet, il ne s'agit pas d'acheter les bienfaits divins avec des dons financiers.

Les Ecritures évoquent des personnes avec une apparence de générosité qui se targuent de leurs offrandes ostentatoires « Lorsque tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi… » **Mat 6:2-4.**
La libéralité doit plutôt être associée à la discrétion.

**2) LA BONNE APPROCHE DES FINANCES.**

**a) Les dons font partie du mode de vie chrétienne.**

Une des notions centrales du message de l'évangile est le don de soi.
Dieu le Père a donné Son Fils pour le salut de l'humanité (Jean 3:16). Jésus s'est Lui-même donné et a offert Sa vie en sacrifice pour le pardon des péchés et la rédemption de l'humanité. **Galates 1:14; 1 Timothée 2:6; 1 Pierre 2:24.**

Les apôtres ont vécu et enseigné le principe du don de soi « Que celui qui donne le fasse avec libéalité » **Romains 12:8 (2 Corinthiens 8:5; 1 Jean 3:16)**.

Il s'agit de donner au Seigneur et aux autres les richesses dont chacun bénéficie : temps, énergie, compétences, facultés humaines, qualifications venant de Dieu, écoute, soutien, mais aussi ressources financières.

Ainsi, la consécration des finances pour le Seigneur est incluse dans le mode de vie du disciple. Un croyant qui affirme faire de Jésus le Seigneur de son cœur doit être en mesure de le prouver de façon concrète en vivant selon le principe du don de soi, sans mettre de côté l'aspect financier mais en l'incluant.

**b) Les besoins de l'œuvre de Dieu.**

L'œuvre de Dieu a toujours nécessité des moyens. Dans l'Ancien Testament, le peuple élu était invité à pourvoir aux besoins du tabernacle dans le désert puis du temple dans le pays promis **(Exode 35:1-29).**

Ce passage montre la variété et la diversité des affaires qui étaient consacrées à l'Eternel. Dans le Nouveau Testament, on découvre des femmes soutenant Jésus avec leurs biens
« Jeanne, femme de Chuza, intendant d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres, qui l'assistaient de leurs biens » **Luc 8:1-3**. L'Eglise du premier siècle soutenait financièrement et matériellement les prédicateurs et les nécessiteux.

« Il n'y avait parmi eux aucun indigent : tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'il avaient vendu et le déposaient aux pieds des apôtres ; et l'on faisait des distributions à chacun selon qu'il en avait besoin » **Actes 4:32-37** ; **Philippiens 4:10-19.**

Une remarque : **1 Timothée 5:17-18** parle d'un "Double honneur" ou plus précisément "double honoraire", c'est-à-dire une double rémunération par rapport aux aides octroyées aux veuves.
**1 Timothée 5:1-10.**

De nos jours, les besoins de l'Eglise sont également nombreux : soutien financier des pasteurs, bâtiments, outils d'évangélisations, actions sociales et humanitaires, actions missionnaires... Elle nécessite donc l'implication et l'engagement du plus grand nombre afin qu'Elle ait les ressources pour relever les défis qui consistent à atteindre le plus de personnes possibles pour le salut.

**c) La priorité divine dans les finances.**

« Que chacun de vous, le premier jour de la semaine mette à part chez lui ce qu'il pourra, selon sa prospérité, afin qu'on attende pas mon arrivée pour

recueillir les dons » 1 Corinthiens 16:1-2

Dans le contexte juif, le premier jour de la semaine est le dimanche. Ainsi, lorsque les chrétiens se réunissaient lors du culte ce jour-là, ils étaient invités à mettre de côté une partie de leurs ressources pour les consacrer au Seigneur.

Ce verset souligne la notion de priorité : la partie des revenus offerte à Dieu doit être dégagée en premier lieu pour 2 raisons essentielles.

La première est en rapport avec le désir d'honorer avant toute chose le Seigneur. Consacrer son offrande à Jésus avant de considérer les dépenses personnelles est un acte d'amour, de don de soi et de foi.

Deuxièmement, si une personne préfère effectuer son don après avoir réglé toutes ses factures et fait tous ses achats, il y a peu de chance qu'elle soit en mesure de glorifier son Dieu avec ses finances. En effet, en plaçant le Seigneur après ses affaires personnelles, elle risque d'avoir toujours des dépenses à effectuer (justifiées ou non) et ne plus avoir alors d'argent à offrir à Dieu.

**d) La promesse du pourvoi divin en réponse à la consécration financière et matérielle.**

**Selon Psaumes 24:1** « A l'Eternel la terre et ce qu'elle renferme. »

L'argent et les propriétés d'un homme lui viennent de Dieu. Quand quelqu'un travaille pour gagner sa vie, il doit toujours réaliser que si la part humaine doit être effectuée, le Seigneur accorde les facultés et les moyens : santé, capacités intellectuelles, manuelles, aptitudes diverses ... Toutes les richesses, quelles qu'elles soient, appartiennent à Dieu. Cela doit encourager le chrétien à revêtir des sentiments d'humilité et de reconnaissance envers son Seigneur.

A l'époque d'Elie, une femme a été exposée à la notion de priorité en période de famine (**1 Rois 17:8-16)**. Préparant son dernier repas avant de se retrouver sans aucun moyen de subsistance, elle a été invitée à offrir en premier lieu ses ressources au prophète (donc indirectement à l'Eternel) avant sa famille. Dieu l'a alors richement bénie car dans un contexte extrêmement difficile, elle n'a manqué de rien.

Le but divin n'est pas de dépouiller un de Ses enfants pour que Son œuvre se développe (**2 Corinthiens 8:13-15)**. Les promesses de pourvoi aux besoins et de bénédictions matérielles sont bibliques « C'est pourquoi ne vous inquiétez pas pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps » **Matthieu 6:25-34; Philippiens 4:19**.

Le Seigneur a prévu de répondre aux nécessités élémentaires des croyants. Il répand Ses bienfaits afin que les chrétiens possèdent de quoi satisfaire à leurs besoins tout en donnant à leur tour une partie de leurs ressources à l'œuvre divine « Et Dieu peut vous combler de toutes grâces, afin que possédant toujours en toutes choses de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute bonne œuvre" 2 Corinthiens 9:8.

Les disciples sont conviés à remercier le Créateur pour Sa fidélité et Sa bonté tout en réalisant qu'une partie des ressources disponibles est appelée à être orientée vers les autres.

**e) Comment donner et que donner?**

Il est essentiel de comprendre que les offrandes ne sont pas des impôts. Il n'y a donc aucune obligation biblique pour le croyant de participer financièrement et matériellement à l'œuvre divine.

Cela se comprend dans la mesure où tout ce que Dieu demande à l'être humain est basé sur l'amour et la volonté personnelle de Lui plaire. Personne n'est contraint de se convertir, de développer une vie de prières et de méditation biblique, de s'engager activement dans un service au niveau de l'assemblée, de manifester de la consécration financière. Pierre a expliqué à Ananias qu'il était parfaitement libre de conserver son champ. Dans le cas de sa vente, l'argent récupéré restait à sa disposition (Actes 5:4).

Ainsi, le chrétien est libre de donner. S'il choisit de donner, il est primordial qu'il agisse avec amour, volontairement et de tout son cœur « Que chacun donne comme il a résolu dans son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie » **2 Corinthiens 9:7.** Le résultat d'une telle attitude de cœur est la joie.

Le principe du don pour le Seigneur est mis en évidence par la bible. Maintenant, il convient de chercher à savoir combien donner. L'Ancien et le Nouveau Testament s'équilibrent merveilleusement pour nous éclairer.

Selon l'Ancienne Alliance, la dîme (10 % de toutes les ressources) est la valeur de ce qui plait à Dieu comme montant des offrandes « Je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras » **Genèse 28:22**.

Dans la Nouvelle Alliance, le principe dominant est celui de donner en fonction des moyens mis à disposition (**1 Corinthiens 16:2; 2 Corinthiens 8:3).** Dans ce dernier verset, Paul cite le fait de donner selon les possibilités et même au-delà.

Ainsi, on peut considérer que les disciples jouissant de ressources confortables sont appelés à manifester une réelle générosité. Barnabas et Zachée avaient une situation aisée. Ils ont choisi de glorifier le Seigneur en étant prodigue « Voici Seigneur, je donne aux pauvres la moitié de mes biens » **Luc 19 : 8**; « Barnabas… vendit un champ qu'il possédait, apporta l'argent et le déposa aux pieds des apôtres » **Actes 4:36-37.**

A noter qu'il est possible de donner dans de multiples directions : l'église locale, les œuvres missionnaires, les actions sociales, le soutien accordé aux nécessiteux.

**Philippe Landrevie**

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**

228 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com